

Universal Invest Low (compartiment D)

Compartiment du SICAV Universal Invest de droit Luxembourgeois géré par Cadelux

Données au: 31/01/2023

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM dont l'investisseur doit être informé :

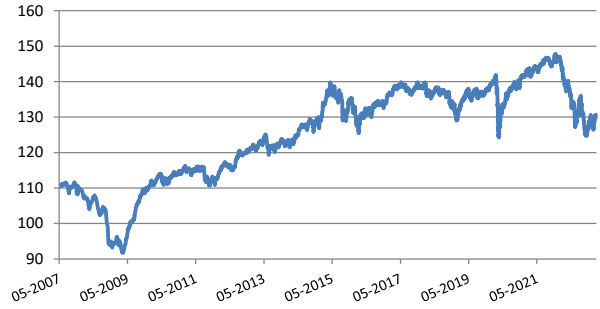
- * L'objectif du compartiment est la recherche d'une plus-value en capital avec une volatilité moyenne.
- * Le compartiment est investi principalement en valeurs mobilières belges et internationales (notamment actions et obligations). Il peut investir jusqu'à 30% de ses avoirs nets en actions.
- * Le compartiment peut, jusqu'à concurrence de 10% de ses actifs nets, investir en organismes de placement collectif (« OPC ») investis eux-mêmes dans les valeurs visées ci dessus.
- * Le compartiment peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs de placement. Ces instruments servent à répliquer ou à neutraliser de manière plus pointue et plus souple les risques inhérents à des investissements dans les sous-jacents et leur utilisation n'augmente pas les risques en soi.
- * L'investisseur pourra souscrire des actions du compartiment et obtenir sur simple demande un remboursement de ses actions chaque jour ouvrable à Luxembourg.
- * Les actions de classe DC ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti). Les actions de classe DD distribuent annuellement un dividende.

Autres informations spécifiques:

- * Le compartiment peut participer à un programme de prêts sur titres dans les limites autorisées par la loi et les mesures réglementaires.
- * Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 3 ans.
- * Il s'agit d'un fonds géré activement.
- * Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

La politique d'investissement mentionnée ci-dessus est issue du KIID. Ni le rendement, ni le capital ne sont garantis ou protégés.

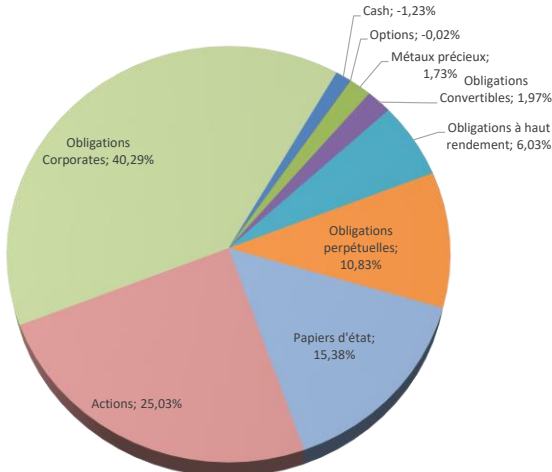
Evolution VNI depuis lancement; UILow D Cap*



Les rendements mentionnés et le graphique de l'évolution de la VNI sont basés sur des données historiques et se rapportent aux dernières années. Ils ont une valeur limitée et ne tiennent pas compte des restructurations. Les chiffres du passé ne garantissent en rien l'évolution future des rendements. Le graphique de la VNI ne donne pas d'indication fiable pour l'avenir.

*Source: Bloomberg & Morningstar & Delen Private Bank

Répartition par classe d'actif



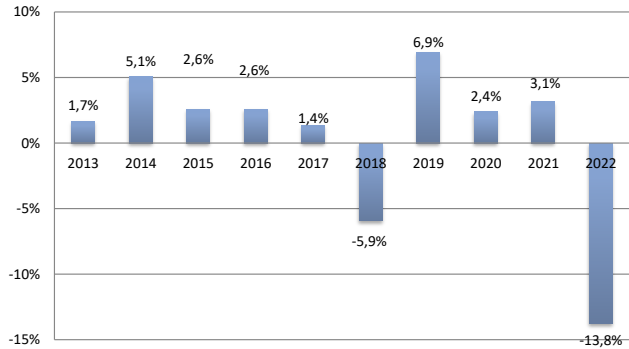
Les investissements en OPC sont rapportés de manière transparente dans les différentes classes d'actifs.

Partie à taux fixe:

Rendement moyen: 4,09%
 Durée moyenne (en années): 4,2

La durée est une mesure de durée de vie pour les obligations où l'on tient compte de cashflow futurs.
 YTM ou Yield to maturity est le rendement effectif d'une obligation quand celle-ci est gardée jusqu'à échéance.

Performance annuelle (1jan - 31dec) nette de UILow D Cap*



EUR	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	YTD
UILow D Cap*	1,7%	5,1%	2,6%	2,6%	1,4%	-5,9%	6,9%	2,4%	3,1%	-13,8%	3,0%

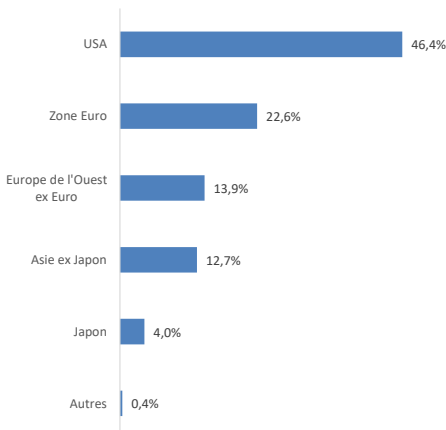
YTD: c'est la période depuis le premier janvier de l'année en cours jusqu'à une date déterminée (voir en haut) de cette même année. Il s'agit d'un rendement cumulé.

Rendement actuariel net jusqu'au 31/01/2023 de UI Low D Cap*

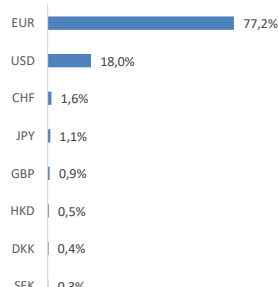
EUR	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	depuis lancement (2007)
UILow D Cap*	-9,3%	-2,2%	-1,3%	0,8%	1,0%

*Source: Bloomberg & Morningstar & Delen Private Bank

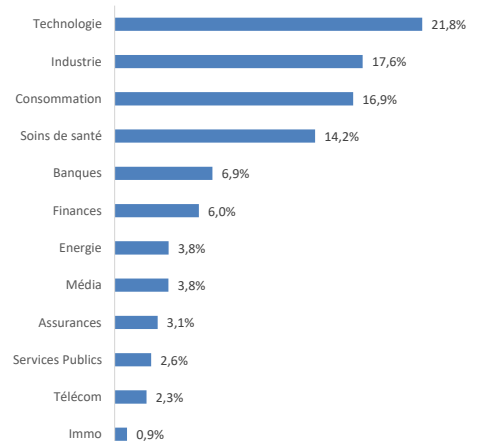
Répartition géographique des actions



Répartition par devise du portefeuille



Répartition sectorielle des actions





Top d'actions individuelles

1. APPLE INC	0,71%
2. MICROSOFT CORP	0,62%
3. NESTLE SA-REG	0,38%
4. ALPHABET INC-CL C	0,36%
5. AMAZON.COM INC	0,30%
6. ASML HOLDING NV	0,27%
7. LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	0,24%
8. ROCHE HOLDING Gs.	0,24%

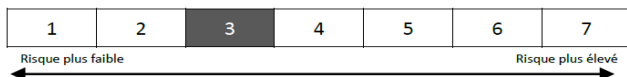
Top Futures

1. FUTURE MSCI EMERGING MARKETS MAR2023(50)	1,29%
2. FUTURE E-MINI RUSSELL 2000 MAR2023 (50)	0,90%
3. FUTURE FTSE CHINA FEB2023 (1)	0,45%
4. FUTURE NIFTY 50 INDIA FEB2023 (2)	0,43%

Top 12 obligations d'entreprises

1. SOLVAY (EUR) 5,869%-VAR 15-PERP 03/06	0,19%
2. AGEAS FINANCE (EUR) 3,875% 19-PERP 10.06	0,18%
3. NETFLIX INC (EUR) 3,875% 19-29 15.11	0,18%
4. TYCO ELECTRONICS (EUR) 1,1% 15-23 01.03	0,15%
5. ERSTE GROUP (EUR) 6,5%-VAR 17-PERP 15/10	0,15%
6. SWISS LIFE (EUR) 4,5% 16-PERP 19.05	0,15%
7. BANCO BILBAO (EUR) 6% 19-PERP 29/06	0,15%
8. INFINEON TECH (EUR) 2,875% 19-PERP 01.04	0,15%
9. TELECOM ITALIA (EUR) 2,75% 19-25 15.04	0,15%
10. LONDON STOCK EX (EUR) 1,75% 18-27 06.12	0,14%
11. CRH SMW FINANCE (EUR) 1,25% 20-26 05.11	0,14%
12. DEUTSCHE TELEKOM (EUR) 1,5% 16-28 03.04	0,14%

Profil de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

- L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

- Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

- Risque de crédit: Risque lié aux obligations de ne plus rien valoir lorsque l'émetteur de l'obligation n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance fixée.

Pour un aperçu complet des risques du compartiment, veuillez vous référer au paragraphe des risques dans le prospectus.

Données principales

Compartiment de la sicav de droit luxembourgeois Universal Invest

Frais d'entrée	max 3%
Frais de sortie	0%

Frais courants *: 1,83%

* Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'informations sur les commissions et les frais, veuillez vous reporter à la section intitulée "Frais à charge du compartiment" du prospectus.

Souscription minimale : - Euro
 Taxe boursière (Max 4000€) : 1,32% (seulement pour les parts de capitalisation)
 Parts de distribution : précompte mobilier de 30%
 Parts de capitalisation : si le fonds investit plus de 10% dans des créances visées à l'article 19bis CIR92, un précompte mobilier libératoire de 30% est dû sur les revenus provenant de ces créances lors du rachat.

Parts d'actions	Codes-ISIN	VNI en euro
D Cap	LU0266643492	130,21
D Dis	LU0524308367	111,54

Date de lancement	01-05-07
Cotation	journalière
Devise	EUR
Échéance du compartiment	indéfini
Actif net en euro	€ 2.626.583.355

Société de gestion : Cadelux
 Gestion financière : Cadelam
 Prestataire du service financier: Delen Private Bank
 Publication VNI: L'Écho, De Tijd, La Libre, Bloomberg, www.beama.be, www.cadelam.be, www.cadelux.lu, Morningstar

Un mécanisme de swing pricing (max 3%) peut être utilisé pour protéger les intérêts des actionnaires du Fonds. La valeur nette d'inventaire par action d'un fonds peut baisser (être diluée) parce que les investisseurs achètent, vendent ou échangent des actions du fonds à un prix qui ne reflète pas les coûts de transaction encourus par le gestionnaire d'investissement. Veuillez vous référer au prospectus pour de plus amples informations.

Ceci est une communication publicitaire.

Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le prospectus (disponible en français et en anglais), les informations clés pour l'investisseur (disponibles en français et en néerlandais) et le dernier rapport périodique (disponible en français) peuvent être obtenus gratuitement sur le site www.cadelux.lu ou obtenus dans les agences de Delen Private Bank Luxembourg SA, Delen Private Bank NV ou Bank J. Van Breda & Co NV.

Les informations clés pour l'investisseur vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Un résumé de vos droits en tant qu'investisseur et/ou investisseur potentiel est disponible via ce lien : https://www.cadelam.be/-/media/sites/cadelam-belgium/files/cadelam_resume_des_droits_de_investisseur_fr.pdf

Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux modalités de commercialisation de ces organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Pour toute réclamation relative à cet Organisme de Placement Collectif, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante: compliance@cadellam.be. Si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont votre réclamation est traitée, vous pouvez également prendre contact avec un médiateur des services financiers via le site : <http://www.ombudsfin.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/>.